

## Programme

### *Formation à la pédagogie de la Gestion Mentale « Initiation » 6 jours, soit 36 heures*

#### Public concerné :

- Enseignants, éducateurs, formateurs, coaches...
- Orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, graphothérapeutes...
- Personnes désirant enrichir leur potentiel, découvrir leur fonctionnement mental et leurs stratégies de réussite professionnelle et personnelle.

#### Objectifs de la formation :

- Intégrer les principes fondamentaux de la pensée d'Antoine de la Garanderie : l'évocation, le projet, les paramètres, les 5 gestes mentaux, les structures de projets de sens et le dialogue pédagogique
- Repérer ses stratégies mentales d'apprentissage
- Savoir distinguer dans une situation d'apprentissage, les gestes mentaux sollicités
- Accueillir les différents modes de fonctionnement pour une même tâche
- Identifier les clés de remédiation pour soi-même et les autres en rapport à des difficultés d'apprentissage
- Intégrer la Gestion Mentale à sa pratique professionnelle

#### Contenu :

- *Percevoir, évoquer, restituer*, trois niveaux de traitements de l'information
- *Objectif et projet*, deux concepts à différencier pour la maîtrise de l'apprentissage et de la communication
- *Les paramètres*, outils d'analyse du fonctionnement cognitif
- Les 5 gestes mentaux : l'attention, la mémorisation, la compréhension, la réflexion, l'imagination créatrice.
- *Les conséquences pédagogiques* des structures de projets de sens
- Présentation du *dialogue pédagogique* et *notion de profil*

#### Méthodologie :

- Alternance d'apports théoriques et de mise en situation.
- Temps de travail individuel et en groupe.
- Pratique du dialogue pédagogique.
- Analyse et réflexion sur les pratiques de chacun.
- Etude de cas. Applications concrètes.
- Réponses aux stagiaires et mise en projet.

#### Evaluation et validation :

- Feuille de présence élargée par les stagiaires chaque demi-journée.
- Evaluation des acquis de la formation à l'aide d'une grille d'autoévaluation à la fin du module.
- Validation de la formation par la remise d'une attestation de fin de formation stipulant les compétences acquises.